

SOIRÉE

Magazine bimestriel de la Ville de Sées

N°454 / Mars-Avril 2017

www.ville-sees.fr



Trait d'Union

CAS BARRÉS

SÉES

La troupe des CAS BARRÉS présente son spectacle
MUSICOMEDISHOW



CENTRE POLYVALENT

SAM. 11 MARS 2017

20 H.30



Actualités p.4-5
Ciné-environnement,
Concert de printemps,
Théâtre...



Dossier p.6-9
Sées, Ville Diocèse :
un rayonnement au
cœur de la Cité



« Vivre à Sées »
p.10-13

Infos : 02 33 28 74 79 / www.ville-sees.fr

CONCERT

Un Soir au CIRQUE

SAMEDI 25 MARS

20H30

**Alliance Musicale
Ecole municipale de musique de Sées**

Centre Polyvalent de Sées

ENTREE LIBRE

p.4 > 5

■ Actualités

« Retour sur... »

Cérémonie des vœux

Qualification de l'ES Handball

Nuit de la lecture

« Rendez-vous... »

Ciné-environnement

Concert de printemps

Théâtre avec la Cie Cadence

p.6 > 9

■ Dossier

Sées, Ville Diocèse :

un rayonnement au cœur de la Cité

p.10 > 13

■ Vivre à Sées

Vie économique : tour d'horizon du commerce local #5

Vie économique : partenariat Union commerciale et CCI

Vie sociale : don du sang / nettoyage de printemps

Vie quotidienne : démarches administratives

p.14

■ Tribunes

p.15

■ Infos pratiques / Etat civil

p.16

■ Agenda

EDITO



L'Orienta­tion Budgétaire : Un vrai débat !

La tenue d'un débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants. Ce débat n'a aucun caractère décisionnel, néanmoins il doit faire l'objet d'une délibération afin que le Préfet puisse s'assurer du respect de la Loi.

Le Débat d'Orienta­tion Budgétaire (DOB) permet :

- de présenter le contexte économique national et local,
- d'informer les élus sur la situation financière de la collectivité,
- de présenter à l'assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget communal.

Maintien des taux d'imposition, maîtrise de la masse salariale et des charges à caractère général sont les objectifs de la municipalité pour contenir le budget, malgré les baisses globales de dotations de l'Etat.

Sur la période 2014/2016, la contribution de la Ville de Sées au redressement des finances publiques a été de 187 299 € en 2016, soit une diminution pour la ville de sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 148 016 €. A cette perte il convient d'ajouter la perte progressive de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS), du fait de la baisse de la population passant au-dessous de la barre des 5 000 habitants, soit une perte annuelle de 16 950 € jusqu'en 2022, amenant les sommes perçues à ce titre de 169 501 €, en 2012, à 0 € en 2022.

Malgré cela, l'évolution des recettes permet de compenser les dépenses, et nous donne une marge pour les emprunts d'investissements. Nous continuerons avec la reprise des travaux de l'Ancien collège, la fin de la réhabilitation du bâtiment des Halles avec la médiathèque, et la réfection des gymnases.

Il ne faut pas oublier les travaux de voirie, et ceux obligatoires d'un entretien courant de la ville, pour la sauvegarde de notre patrimoine et le mieux-être quotidien de tous les Sagiens.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

■ Mairie de Sées

Place du Général de Gaulle

61500 SÉES

Tél. : 02 33 81 79 70

Fax. : 02 33 28 18 13

E-mail : mairie@sees.fr

Site internet : www.ville-sees.fr



■ Trait d'Union mars-avril 2017

Magazine bimestriel de la Ville de Sées

Directeur de la publication : **J-Y Houssemaine**

Rédactrice : **C. Delaunay**

PAO : **K. Marconnot**

Visuels : **Ville de Sées (sauf mentions)**

Imprimerie : **Bémo Graphic - Alençon**

Retour sur...



La cérémonie des vœux au personnel communal s'est déroulée le 6 janvier. L'occasion de souhaiter une heureuse retraite à cinq agents : Nicole Hardy, Christiane Quaglia, Dominique Boivin, Patrick Bailly et Jean-Pierre Vignal.



©Hélène Deschamps

Samedi 7 janvier, L'Espérance de Sées Handball l'a emporté sur le fil (26 à 25) contre Ouistreham se qualifiant ainsi pour les 16^e de finale de la Coupe de France. Une première dans l'histoire du club. Merci à eux pour cette soirée forte en émotion !



La cérémonie des vœux aux Sagiens organisée le 13 janvier a permis de se remémorer les moments forts de 2016 et d'annoncer les perspectives 2017, en particulier la fin des travaux de réhabilitation des Halles et la réouverture de la Médiathèque en ce lieu en septembre.



La première édition de la Nuit de la Lecture co-organisée par la Médiathèque et la librairie L'Oiseau-Lyre a eu lieu le 14 janvier de 19h30 à 23h00. Au programme : soirée pyjama, lecture de contes par Julie et partage des coups de cœur littéraires d'Armelle et Christine.



Vendredi 27 janvier, les nouveaux habitants de Sées (arrivés au cours de 2016) étaient conviés à une soirée de présentation de la ville : infrastructures, commerces, services, patrimoine, manifestations... Un moment instructif et convivial qui fut apprécié de tous.



Gros succès des deux ateliers découverte Tricot-Thé proposés par Blandine à la Médiathèque les 21 et 25 janvier ! Une belle initiative qui a donné l'envie, aux tricoteuses, de poursuivre. Avis aux associations qui pourraient être intéressées de prendre le relais ?

Rendez-vous...

■ 23^{ème} édition de Ciné-environnement

Cet éco-festival est organisé par les étudiants de 2^{ème} année du BTS Gestion et Protection de la Nature, option Animation nature au lycée agricole de Sées. Il vise à sensibiliser tous les publics aux problématiques environnementales, sociales et économiques. Marie-Monique Robin, journaliste d'investigation et documentariste, est la marraine de cette édition dont une des thématiques portera sur « Femmes sur terre ». Elle sera présente le 22 mars avec la projection de « Femmes pour la planète » à 17 h. et de « Qu'est ce qu'on attend ? » à 20 h.30. Les autres thèmes abordés seront le 23 mars « Nature en jeu », le 24 « Cultures de solutions » et le 25 « Environnement à préserver ».

La ville est partenaire de l'événement et accueille une exposition de dessins d'enfants réalisés au Centre de Loisirs autour du thème « La nature dans la ville ».

Ciné-environnement, du 22 au 25 mars, au Rex.
<https://cineenvironnement.wordpress.com>

Exposition du 13 au 27 mars, à l'Hôtel de Ville, aux heures d'ouverture.



■ Recrutement d'un saisonnier au camping

La Ville recherche un agent polyvalent, d'avril à septembre, pour assurer les missions d'accueil des clients, l'entretien général du terrain, des parties communes et des mobil-homes, la facturation des séjours et des produits annexes. Relationnel souriant et dynamique, bon niveau d'anglais. Travail samedi et dimanche + astreinte. SMIC, prime d'astreinte, majoration le dimanche. Annonce détaillée sur www.ville-sees.fr. Adressez ou déposez vos CV et lettre de motivation avant le 15 mars en Mairie.

■ Vacances de printemps au Centre de Loisirs

Autour du thème « La cuisine s'affole ! », les animateurs concocteront tout un menu de festivités pour le plaisir des papilles et du jeu.

Du 10 au 21 avril / Centre polyvalent / Renseignements et inscriptions au 02 33 28 17 25 ou sees.jeunesse.animation@gmail.com

■ Appel à bénévoles

La 9^e édition de « Pierres en Lumières » se déroulera samedi 20 mai. Les monuments se pareront de mille feux avec de multiples animations sur tout le département. L'association *Le Miroir Normand* souhaite proposer un spectacle ou une déambulation mettant à l'honneur le Palais d'Argentré. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : miroirnormand@aol.fr ou 06 37 71 90 77

■ Concert de Printemps « Un soir au cirque »

Première partie assurée par l'école de musique, avec la classe d'orchestre (direction Eric Guedou) qui interprétera « Circus Bamboni » de John Blanken, ou encore « Penguin Promenade » de Mike Hannickel, puis, la chorale chantera « Deux petits chaussons de satin blanc » de Chaplin et « La complainte du phoque en Alaska » du groupe québécois Beau-Dommage. Enfin, les élèves de percussions (direction Pascal Jouvin) joueront « C'est crado ! » avec pour instruments des pelles, des balayettes, des ustensiles de ménage et même un aspirateur ! Deuxième partie avec l'Alliance Musicale qui promet des surprises de mise en scène avec un show des trombonistes qui, à grands renforts de glissades, joueront « Lassus Trombone », puis Sam, Monsieur Loyal, viendra présenter les différents mouvements « D'un jour au cirque » de James Curnow ; dernier tour de piste avec quatre extraits contemporains du « Cirque du Soleil » !

Samedi 25 mars / Centre polyvalent / 20 h.30 / 1h30 avec entracte / Entrée gratuite, participation libre.

■ Théâtre avec la Compagnie « Cadence »

La pièce « Tintamarre » écrite par Hélène Masriera, et adaptée par Hélène Masriera et Luc Churin, évoque le monde du théâtre, ses incohérences... et nous montre comment, malgré toutes les difficultés rencontrées, un spectacle émerge. Les dix membres de la troupe s'en donnent à cœur joie et font vivre les personnages avec fougue pour le plus grand plaisir du public !

Vendredi 31 mars et Samedi 1^{er} avril à 20 h.30 - Dimanche 2 avril à 15 h.30 / Centre polyvalent / 7 €, gratuit – 12 ans





DIOCÈSE de SÉEZ

Sées, Ville Diocèse : un rayonnement au cœur de la Cité

Un peu d'histoire...

L'évangélisation de notre région fut contemporaine de la promulgation, en 313, de l'Edit de Milan par l'empereur Constantin I^{er}. Accordant la liberté de culte à toutes les sensibilités religieuses, ce texte garantit aux chrétiens une tolérance qui aboutira bientôt à la reconnaissance du christianisme comme religion d'Etat. Si l'on en croit la *Notitia Galliarum*, qui répertorie les cités et provinces de la Gaule au IV^e siècle, sept cités normandes auraient été dès cette époque des sièges épiscopaux : Rouen, Bayeux, Avranches, Evreux, Lisieux, Coutances et bien sûr Sées (in *Figures de Sainteté dans le Diocèse de Sées*, par l'Abbé Olivier Théon, 2010).

Aujourd'hui, il est admis que Saint Latuin fut le premier évêque de Sées, sans doute autour de 440. Nous disposons de peu d'éléments biographiques, mais une forte tradition orale le reconnaît comme tel : le calendrier officiel des fêtes de Sées célèbre d'ailleurs ce saint le 20 juin. 84^e et actuel évêque du diocèse, Monseigneur Habert s'inscrit dans sa droite lignée.



... Et quelques questions préliminaires

Qu'est-ce qu'un diocèse ?

Si l'on se réfère à la définition mentionnée dans les *Actes du Concile Vatican II* (1962-65), il s'agit « d'une portion du peuple de Dieu confiée à un évêque pour qu'avec l'aide de son presbyterium (les prêtres), il en soit le Pasteur. » Monseigneur Habert représente ainsi l'ensemble de l'église catholique présente sur le territoire. Il est en quelque sorte le « successeur » des Apôtres ; aussi a-t-il pour fonctions essentielles de veiller à la diffusion de la Parole divine, à la célébration de Dieu, et à la pratique de la Charité. Son église est la cathédrale.

La cité épiscopale de Sées présente plusieurs spécificités : c'est l'une des plus petites de France (avec Viviers, en Ardèche) et elle n'est ni préfecture, ni sous-préfecture. Le périmètre du diocèse a, de plus, évolué avec l'histoire : après la Révolution française, il a épousé les frontières départementales. Il faut dire que la ville de Sées est, selon le calcul des géomètres, le centre de l'Orne ! Au reste, début 2017, le diocèse – qui comprend 32 paroisses – a été réorganisé en dix pôles missionnaires. Une réorganisation due au départ à la retraite de prêtres non remplacés...



Sées ou Sééz ?

Voilà une question souvent posée à l'Office de Tourisme, par des visiteurs un peu surpris devant la coexistence des deux orthographes. En fait, il s'agit d'une autre particularité de notre cité... que l'on doit, cette fois, à Napoléon I^{er} ! En 1800, suite à la campagne d'Italie qui voit triompher le Premier Consul Napoléon Bonaparte, on constate qu'il existe, au sein du Duché de Savoie, une autre ville appelée Sééz : cette stricte homonymie pouvant poser problème, le futur empereur décida de remplacer le « z » de la commune ornaise par un « s » ; depuis lors, l'administration parle de « Sées » – tandis que le diocèse a tenu, pour sa part, à conserver l'orthographe originale...



La Maison diocésaine

Chargée de communication au sein du diocèse, Emmanuelle Lecointre (*photo ci-contre*) nous a chaleureusement accueillis à la Maison Diocésaine, afin de nous présenter en détails l'organisation de celle-ci et les missions qui lui incombent. Une quarantaine de personnes y travaillent – prêtres et laïcs, bénévoles et salariés. Le denier du culte assure, entre autres, les rémunérations.

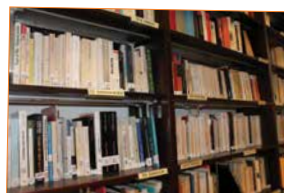


Installée depuis 2003 au 29, rue Nicolas-Jacques Conté, elle est le siège de L'Association Diocésaine. Lorsqu'elle fut bénie, la même année, Monseigneur Dubigeon avait déclaré : « Gouverner un diocèse suppose de s'organiser, de disposer de conseils et de services. L'appeler *Maison* est important car ce bâtiment n'abrite pas seulement des bureaux utiles pour faire fonctionner une administration ; c'est un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations, de proximité, de partage d'expériences, de mise en commun ». Ce lieu incarne en outre la continuité et symbolise l'enracinement dans l'histoire : rappelons que les sœurs de l'Adoration y vécurent de 1807 à 1975.

Par ailleurs, une extension a permis d'accroître la superficie nécessaire aux bureaux, salles de réunions, bibliothèque, librairie et archives. L'aménagement d'un bel espace d'accueil a également été rendu possible – espace au sein duquel onze bénévoles assurent à tour de rôle le standard téléphonique (7500 appels par an) et reçoivent quelque 2700 visiteurs chaque année.

La Maison Diocésaine héberge l'ensemble des services dont l'Église a besoin pour accomplir ses missions, soit :

- Le Conseil Episcopal : c'est le « gouvernement » du Diocèse. Présidé par l'Évêque, il est composé de huit membres – religieux et laïcs. Il donne les impulsions pastorales au diocèse, prévoit la nomination des prêtres, embauche les laïcs, prend les décisions qui s'imposent pour la bonne gestion financière des affaires du diocèse.
- Le Conseil presbytéral, qui représente l'ensemble des prêtres du diocèse auprès de l'Évêque.
- La Chancellerie, « Garde des sceaux », qui gère notamment les archives de Catholicité (registres de baptêmes et mariages). Les archives historiques sont, elles, abritées à l'Évêché.
- La Catéchèse, la pastorale des jeunes, la pastorale sacramentelle et liturgique.
- Le service des vocations.
- Le service des exorcismes.
- La Direction des pèlerinages (en France et à l'étranger). Ainsi un pèlerinage est-il organisé à Londres, du 20 au 23 mars prochains, « Sur les pas du Père Bazin exilé ».
- La formation permanente.
- La Bibliothèque Mgr Jean Bertaut, qui devrait prochainement élargir ses horaires d'ouverture et accueillir l'ensemble du fonds documentaire du site, y compris revues et abonnements.



- La librairie diocésaine « Le Monde de Théo ».
- Le service communication qui publie *L'Église dans l'Orne* (bimensuel adressé à environ 800 abonnés)
- ... et bien sûr l'économat, qui administre les biens du diocèse et gère les services administratifs et comptables.

La Paroisse Saint-Latuin des Sources



Henry de Sainte-Preuve (*photo ci-contre*) a été nommé en 2013 curé de la paroisse Saint-Latuin.

Entre autres missions, il est donc *de facto* curé de Sées, recteur de la basilique de l'Immaculée-Conception et chargé d'animer l'église-Cathédrale, d'où son titre d'archiprêtre (prêtre d'une église importante) : « C'est un titre honorifique dû à Napoléon I^{er}, qui a souhaité instituer des équivalences entre titres laïques et religieux. Je suis aussi chanoine, car le Chapitre existe encore canoniquement, même si ce n'est plus une instance de décision » souligne l'abbé de Sainte-Preuve.

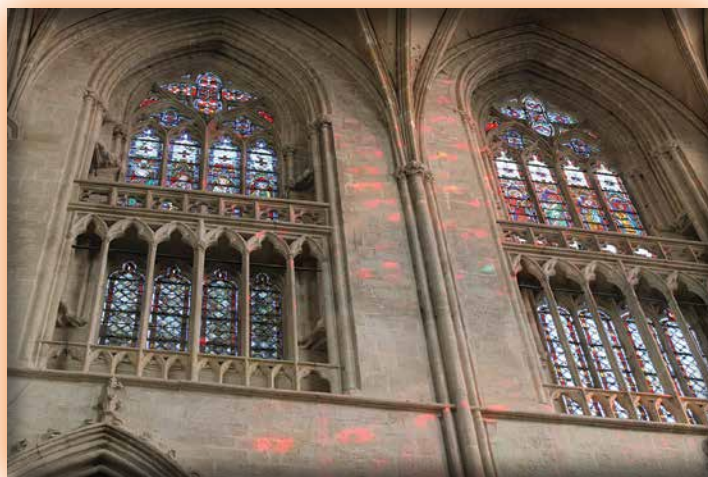
S'il réside au Presbytère, son territoire est vaste, puisqu'il comprend trente-cinq églises – chacune étant susceptible d'accueillir mariage, baptême, enterrement...

La Basilique-Cathédrale

Passionné d'histoire et de littérature, l'abbé a découvert que la cathédrale est aussi une basilique – *la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption*, ce que beaucoup ignorent. La Cathédrale fut en effet élevée à la dignité de basilique mineure par le Pape Pie IX « en considération de son ancienneté et de la beauté de son architecture » (in *La Cathédrale de Sées, son histoire et ses beautés* de l'Abbé Dumaine, édition 1892). « Il est très rare, voire unique, poursuit l'Abbé, d'avoir deux basiliques sur une même ville. Notre diocèse est exceptionnel, car il comprend quatre basiliques (avec Montligeon et Alençon). Quant à la cathédrale de Sées, elle recèle de nombreux trésors, au premier rang desquels une sainte épine de la couronne du Christ ». Au cours du XIII^e siècle, cette épine fut offerte à la congrégation des Cordeliers par Louis IX en personne. Celui-ci avait en effet acheté à un prix très élevé la Sainte couronne auprès de l'empereur de Constantinople (relique conservée à Notre-Dame de Paris) et fait don de certaines épines. Elle est présentée à la vénération des fidèles chaque Vendredi saint. Autres trésors qu'il est loisible de contempler à la cathédrale : la statue de la vierge « Notre-Dame-de-Sééz », le buste du « Beau-Dieu-de-Sééz » et, selon les saisons et les rayons du soleil, les phénomènes lumineux générés par la rosace sud...



© H. de Sainte-Preuve



Le Musée départemental d'arts religieux

Celui-ci n'est pas géré par le Diocèse mais par le Conseil départemental qui l'a créé en 1969. Il abrite des collections provenant des églises rurales de l'Orne ou encore certains « trésors » de la Cathédrale : peintures, sculptures, orfèvrerie, ébénisterie, ornements liturgiques. Le fonds permanent tout comme l'exposition annuelle garantissent ainsi une belle visibilité à des œuvres du Moyen Âge à nos jours. Ouvert de juillet à septembre, tous les jours, sauf le mardi de 12h à 18h (derrière l'Hôtel de Ville).

Contact :

Maison Diocésaine, 29 rue Conté / 02 33 81 15 15 / www.orne.catholique.fr

Une date à réserver d'ores et déjà : la « Nuit des Cathédrales » le samedi 13 mai.

■ Monseigneur Habert, évêque de Sées



© Service communication du diocèse

Monseigneur Habert est né le 02 mai 1960, à Saint-Malo. Ordonné prêtre le 30 septembre 1989, il est consacré évêque en 2011. Ses armoiries font écho à son propre parcours : l'hermine représente la Bretagne, sa région d'origine ; la fleur de Lys correspond à l'Île-de-France où il a exercé ses premiers ministères ; le pélican symbolise l'eucharistie ; et le ciel étoilé fait référence à celui de Pontmain. Sa devise, « Demeurez en mon amour », est extraite de l'Évangile selon Jean (15,9). Armoiries et devise sont encadrées au-dessus de la cathèdre, siège de l'Évêque, dans le chœur de la cathédrale (une reproduction est accessible aux visiteurs à l'entrée de l'édifice).



Vous avez été nommé évêque le 28 octobre 2010 et ordonné le 9 janvier 2011. Sées est donc votre première charge d'évêque. Comment appréciez-vous cette fonction ? Que pensez-vous du territoire ? De la ville ?

Devenir évêque a été pour moi un appel inattendu. Prêtre du diocèse de Créteil dans la région parisienne, je me préparais à une nouvelle année pastorale ... quand l'appel a retenti. Il s'agit ici d'un appel extérieur (celui de l'Église) qui vient se greffer sur un appel intérieur (celui de Dieu) à devenir prêtre. Être évêque est une mission plus ample (au niveau d'un département) et aussi plus globale (l'ensemble de la vie pastorale d'un diocèse). J'ai la chance de rencontrer chaque jour les chrétiens qui sur le terrain vivent leur foi, annoncent l'évangile, servent leurs frères. A moi de les encourager. Je situe aussi ma mission dans un souci de rencontres avec les autorités civiles et politiques du département. C'est une mission passionnante.

Vous êtes, depuis novembre, responsable de la Commission du monde rural au sein de la Conférence des Evêques de France ? Qu'est-ce que cela recouvre exactement ?

Chaque évêque appartient à une commission nationale. Pour ma part, je suis l'évêque accompagnateur du monde rural. Il s'agit d'encourager les mouvements qui œuvrent en ce domaine. Je dois aider mes frères évêques à mener une réflexion commune, en vue de promouvoir les actions d'évangélisation. Cette commission a aussi pour mission de travailler les questions de fond, de comprendre les mécanismes qui expliquent la situation actuelle. Chacun sait que le monde agricole est, à bien des égards, un monde en souffrance. Cette écoute de l'Église est attendue.

Vous habitez Sées, l'hôtel Curial. Vous y sentez-vous bien ? Quels sont vos lieux de promenades ou endroits préférés à Sées ou aux environs ?

J'habite dans une belle maison bien trop grande pour moi ! Mais j'ai le sentiment que cette maison est aussi la maison du diocèse, elle abrite notamment la fameuse galerie des portraits des 84 évêques de Sées. Je fais en sorte que cette maison soit ouverte pour des rencontres, des réunions.

J'aime me promener dans la forêt d'Ecouves. J'admire, bien plus qu'à Créteil, la beauté de la nature. La ville de Sées est une ville historique au passé prestigieux, à notre génération de marquer cette histoire par sa vitalité et de relever les défis actuels.

La jeunesse est au cœur de vos priorités. En 2014, la Pastorale des jeunes vous a proposé le projet « Meet your bishop ». En quoi cela consiste-t-il ? Des rencontres de ce type sont-elles prévues en 2017 ?

Dans mon ministère de prêtre je me suis beaucoup occupé des jeunes. « Meet your bishop » est une proposition qui vient de la « Pastorale des jeunes », il s'agit de rassembler des jeunes, pas forcément chrétiens, pour passer une soirée (un repas) en discutant librement de sujets de société qu'ils ont choisis. Les questions sur la vie de l'Église, ses positions, sa doctrine viennent spontanément. Ces quelques expériences ont été pour moi très positives. Les questions des jeunes, leurs réflexions furent toujours l'objet de partages intéressants. Beaucoup d'images négatives et de caricatures peuvent être levées dans de tels dialogues.

Enfin, vous êtes sportif. En décembre 2015 et 2016 vous avez participé à la course des 10 km de Sées. Vous entraînez-vous régulièrement à Sées ? Pensez-vous à nouveau concourir pour l'édition 2017 ?

Cette détente est bienvenue, elle est une bonne soupape et une source d'équilibre. Courir aux 10 km de Sées me permet aussi de rencontrer, même furtivement, des personnes qui ne fréquentent pas beaucoup nos églises. J'aime ce contact. J'espère bien participer à l'édition 2017.

Vie économique

■ Les boucheries et épiceries de la ville

Tour d'horizon du commerce local #5

EPICERIES

EPI SERVICE

6, place des Halles / SÉES
Tél. : 02 33 26 14 23

Produits locaux et artisanaux, produits cidricoles du Lycée agricole, confiture sagienne, fromages du GAEC de la forêt de Survie, chèvrerie de la ferme de la Biquetière, cave à vins, dépôt de pain. Livraison à domicile.



LE VERGER D'ANTAN

2, rue de la République / SÉES
Tél. : 02 33 26 49 93

Primeurs, crèmerie, épicerie fine. Vous y trouverez entre autres le cidre et poiré de Sassy (inspirées du cidre servi au Château de Sassy depuis plusieurs générations, les recettes ont été retravaillées avec un maître de chai...).



MADE IN NORMANDY

6, rue Lévêque / SÉES
Tél. : 02 33 15 58 12

« L'épicerie fine 100 % normande » : madeleines Jeannette, bières locales, Meuh cola, condiments Toustain-Barville, cidrerie, confitures...



EPICERIE / BOUCHERIE / CHARCUTERIE

LES ÉLEVEURS DE LA CHARENTONNE

7, rue de la République / SÉES

Fruit d'une réflexion commune de 5 agriculteurs du Canton de la Ferté Fresnel, l'entreprise fédère majoritairement des éleveurs implantés dans le Pays d'Auge et le Pays d'Ouche : vous y trouverez viande, charcuterie, primeur et épicerie.



Sans oublier **le Cabas du coin**, association de producteurs et de consommateurs, qui fait l'objet d'un point de vente collectif à la ferme du Lycée agricole (cf. article dans le *Trait d'Union* de novembre/décembre 2016).

BOUCHERIES-CHARCUTERIES

ISABELLE ET JOCELYN BORDERIEUX

34, place des Halles / SÉES
Tél. : 02 33 27 80 40

« Toutes nos viandes proviennent d'éleveurs locaux (principalement Normands, sinon Mayennais ou Sarthois) ».



STÉPHANE ET CLAIRE LURSON

19, rue de la République / SÉES
Tél. : 02 33 27 81 19

Médailles reçues pour les tripes à la mode de Caen, le boudin noir et le pâté de foie.
Viande de bœuf de race limousine et volailles des Landes élevées en liberté.



■ Partenariat Union commerciale et CCI

L'Union commerciale industrielle et artisanale de Sées (UCIA) a signé, le 5 décembre 2016, une convention de partenariat avec la CCI Portes de Normandie pour un accompagnement d'une durée de trois ans (2017 à 2019). Le lundi 23 janvier, lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'UCIA, un nouveau nom a été choisi : « SÉES près de chez moi » et un nouveau bureau a été désigné à l'unanimité des présents :



- Présidente : Cathy Ramseyer, A Fleur de Pot, rue de la République ;
- Vice-Président : Ludovic Pois, Vinyle BD Mania, rue Billy ;
- Secrétaire : Anne-Laure Bourdiot, Made in Normandy, rue Lévêque ;
- Trésorière : Nathalie Cousin, Au Verger d'Antan, rue de la République.

Cathy Ramseyer et Christine Ferré-Hilaire, Conseillère Entreprises Commerce de détail à la CCI, rappellent les grandes lignes du partenariat :

- Structurer et dynamiser l'Union Commerciale afin d'améliorer l'attractivité commerciale de Sées : « se rencontrer, se connaître, se motiver ensemble autour de projets fédérateurs, élaborer et mettre en œuvre

un plan d'actions pluriannuel, animer la ville et son commerce, créer des groupes de travail et des sous-groupes en charge de telles ou telles animations (se répartir la charge de travail pour ne pas épuiser les troupes) ».

Axes principaux du partenariat avec la CCI Portes de Normandie :

- Conseils à la gestion administrative et institutionnelle
- Sensibilisation aux usages du numérique
- Conseils à l'élaboration d'un plan d'action et d'un plan de communication interne et externe sur 3 ans
- Capter le potentiel touristique de Sées grâce au réseau « Bienvenue en Normandie »
- Développer la performance des entreprises adhérentes en organisant des ateliers Business.

Rappel : peut adhérer à l'U.C.I.A de Sées tout commerçant, industriel ou artisan exerçant une activité sur la Communauté de Communes des Sources de l'Orne. A noter qu'avec le transfert de la compétence « tourisme » à la CDC, l'Office de tourisme sera également en charge de l'attractivité du territoire (en phase avec la compétence « développement économique »). Dans ce cadre, chaque commerçant, artisan, prestataire de services, est invité à déposer flyers et cartes de visite à l'Office de tourisme qui organisera un espace documentaire dédié à cette mission.

Vie sociale

■ Don du sang = « le don de sauver des vies »



3 questions à Michel Hamon,
Président de l'association des donneurs de sang sur le secteur de Sées, Mortrée et Courtomer.

Quel est l'objectif de votre association ?

Nous sommes une dizaine de bénévoles à intervenir autour de deux missions principales : promouvoir le don du sang et assurer l'organisation matérielle des séances (réservation de la salle – que la ville de Sées nous met à disposition gratuitement – accueil des donneurs, collations, etc.). Fin 2016, il y a eu une baisse des dons, les réserves s'amenuisent ; or les besoins restent constants. Il faut garder en mémoire qu'aucun produit ne peut se substituer au don du sang et que la durée de conservation des produits sanguins est réduite dans le temps.

Qui peut donner ?

Toute personne majeure, jusqu'à la veille de son 71^e anniversaire. Il faut peser plus de 50 kg, être en bonne santé, n'avoir jamais bénéficié d'une transfusion sanguine, respecter les 8 semaines entre chaque don et avoir sur soi une pièce d'identité... Lors du 1^{er} RDV, une analyse du sang est effectuée. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an, les femmes 4 fois. Sur notre secteur nous avons entre 120 et 150 personnes qui donnent régulièrement. A chaque séance, nous accueillons une trentaine de donneurs.

Comment cela se passe concrètement ?

Chaque séance est organisée en présence d'un ou deux médecins et de deux ou trois infirmières (expertes en prise de sang !) et se déroule en 4 étapes : 1/ accueil administratif avec remise d'un questionnaire, 2/ entretien avec le médecin, 3/ don du sang d'une durée d'environ 10 mn, 4/ moment calme autour d'une collation. Il n'est pas nécessaire de venir à jeun, par contre, il est déconseillé de pratiquer une activité physique intensive dans les heures qui suivent le don de sang.

Le Dr Idriss Delouane, médecin à l'établissement français du sang, rappelle qu'en Normandie, les besoins sont d'environ 500 poches de sang par jour. Les donneurs de groupe O négatif sont particulièrement recherchés car leurs globules rouges peuvent être transfusés à tous les patients ou encore ceux du groupe AB négatif, donneurs universels pour le plasma. Mais bien entendu, chacun, quel que soit son groupe, est le bienvenu.

Séances 2017 à Sées : les mardis 11 avril, 18 juillet, 10 octobre (et le 26 décembre, à confirmer) de 8 h. à 13 h. au Foyer Municipal (sauf en octobre : au Centre polyvalent).

Contact : Michel Hamon au 02 33 28 71 73 / michel.hamon171@orange.fr

■ NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Vous voulez une ville propre, accueillante et dynamique ? Alors, rejoignez l'équipe des bénévoles de la 3^e édition des journées de la propreté ! L'idée est de

participer à une action collective de nettoyage et de sensibiliser chacun à des gestes simples du quotidien comme :

- Balayer le trottoir devant chez soi et ramasser ce qui traîne ;
- Ne rien jeter ou laisser par terre : papier, mégots, chewing-gum, bouteilles ou canettes vides ;
- Ramasser les déjections canines de son chien (des sacs sont à disposition à différents endroits de la ville, dont l'Office de tourisme) ;

- Respecter la date et l'heure de dépôt des sacs poubelles (des problèmes récurrents ont été constatés ces derniers mois rue du Cours et rue Conté, avec des dépôts de sacs en dehors des jours de collecte).

C'est l'affaire de tous ! « Si chacun fait l'effort de ne pas jeter, personne n'a alors à ramasser... ! », sans compter que chaque manquement à ces règles peut être verbalisé d'une amende de 35 €.

Intéressé ? Alors rendez-vous en Mairie samedi 1^{er} avril à 14 h. munis de gants, balais, balayette (salle de réunion du rez-de-chaussée). Pour une bonne organisation des équipes, merci de vous inscrire auprès de l'Office de tourisme avant le samedi 25 mars. De leur côté, les services techniques de la ville et de la CDC Les Sources de l'Orne interviendront sur le secteur pour un grand nettoyage les 3 et 4 avril.

■ Démarches administratives : *du changement !*

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Elle impacte différents pans de notre vie quotidienne. De quoi s'agit-il ?

Changement de prénoms

Si vous estimez que votre prénom ou la jonction entre vos nom et prénom est ridicule ou vous porte préjudice vous pouvez solliciter une demande de changement de prénom à la mairie du lieu de résidence ou du lieu de naissance. Un formulaire est à votre disposition au Secrétariat de la Mairie (1^{er} étage) et différents documents seront à fournir en appui de la demande (selon que le demandeur soit majeur, mineur, sous tutelle...).

Si l'officier d'état civil estime que cette demande est justifiée, il transmettra à la mairie du lieu de naissance, son autorisation. Celle-ci ajoutera une mention en marge de l'acte de naissance du demandeur et transmettra le cas échéant à la mairie du lieu de naissance du conjoint et de ses enfants. Vous devrez alors obligatoirement refaire l'ensemble de vos pièces d'identités (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise, carte vitale, etc.) et prévenir tous les organismes auxquels vous êtes affilié(e).

Si l'officier d'état civil estime que la demande n'est pas justifiée, il saisit le Procureur de la République. Si le Procureur s'oppose au changement de prénom, le demandeur peut saisir le juge aux affaires familiales.

Attention : Une procédure différente existe pour la francisation du prénom, lorsque celle-ci est effectuée au moment de l'acquisition de la nationalité française.

Déclaration de naissances

Le délai de la déclaration de naissance auprès de la mairie de naissance de l'enfant est allongé de 3 à 5 jours.



Carte d'identité : nouvelles mesures à compter du 2 mars 2017

La procédure des demandes de carte d'identité évolue. Toutes les demandes devront se réaliser uniquement dans les communes équipées du dispositif de recueil (Alençon, Argentan, Briouze, Domfront, La Ferté-Macé, Flers, Gacé, L'Aigle, Mortagne-au-Perche, Rémalard, Sées, Le Theil sur Huisne et Vimoutiers).

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Réaliser votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).
 - Remplir votre dossier au secrétariat.
- Les documents à fournir restent inchangés (liste complète sur le site internet de la ville).

Toutes les demandes de cartes d'identité ou passeports se feront dorénavant sur rendez-vous.



Dossier de mariage

Dorénavant, un extrait d'acte de naissance des futur(e)s époux(ses) suffit à la constitution du dossier de mariage. Cependant, les copies intégrales sont bien évidemment toujours acceptées.

Pour toute information complémentaire, contactez la mairie au 02 33 81 79 75 ou le 02 33 81 79 76.

■ Tribune de l'opposition

Un autre avenir ?

Nous tous, Citoyens de Sées, avons des besoins essentiels, des souhaits, des envies, des regrets, des espoirs...

- *Le besoin de travailler, de payer moins d'impôts et d'avoir des services de proximité.*
- *Le souhait que nos enfants puissent s'épanouir à Sées.*
- *L'envie de voir la ville revivre et rajeunir pour assurer le renouvellement durable de la population.*
- *Le regret et l'incompréhension devant, en plein coeur de la ville, la stagnation du chantier de l'ancien collège.*
- *L'espoir de pouvoir compter sur nos élus ? Or, si nous attendons de l'actuelle majorité municipale qu'elle fasse des propositions, qu'elle cherche des solutions, qu'elle présente des projets, quelque chose qui nous fasse rêver à un véritable avenir, qui nous mobilise pour une cause ou une autre, nous ne pouvons qu'être déçus car IL N'Y A PAS DE VISION D'AVENIR au sein de l'équipe en place.*

Rien que pour l'année 2017, quels sont les grands projets ? Hormis la fin du chantier de la réfection des Halles, la réparation de la toiture du gymnase et la reconduite d'année en année de la soirée cabaret : rien de vraiment neuf !!!...

Aussi, qu'espérer pour 2018... 2020... 2030 voire 2050 ? Comment y penser ! Comment envisager le futur proche et le futur plus lointain de notre ville ?

Nos propos peuvent être jugés schématiques, mais sommes-nous si loin de la réalité ??...

Les seuls projets d'envergure, avec une vraie vision d'avenir sont portés par la CDC (nous l'avons déjà entendu : « c'est pas nous, c'est la CDC ! ») et pas toujours avec l'assentiment des élus de la majorité sagiennaise, qui bien que ne proposant rien, hésitent souvent à suivre, bon gré mal gré, les idées innovantes !

Nous nous refusons à voir notre « petite ville » devenir de plus en plus petite et mourir inexorablement !... Alors, mobilisons-nous, dites-nous et dites-leur ce que vous souhaitez, ce qui vous ferait envie, ce qui vous intéresse, ce que vous voudriez voir se réaliser...

Les élus de la liste
« Construisons un autre avenir »
construisonsunautreavenir@sfr.fr

■ Tribune de la majorité

Hommage à Philippe

Notre collègue Philippe LELIEVRE, nous a quitté des suites d'une longue maladie et, nous tenions à lui rendre hommage.

Malgré son combat quotidien, il a tenu toutes ses obligations jusqu'au bout avec dignité et dévouement.

Nous avons dû procéder à son remplacement au sein du conseil municipal et à de nouvelles élections dans certaines commissions (« Urbanisme-circulation-stationnement » - « Affaires Sociales – CCAS » - « Association de Gérontologie »).

Nous accueillons Céline LEVESQUE autour de la table du conseil. Céline a déjà, à nos côtés, effectué un premier mandat. Investie dans la vie associative sagiennaise en qualité de trésorière de l'association « Sées du Ciné », elle fait également partie de la troupe de théâtre du « Miroir Normand ».

Suite aux propositions faites et acceptées en conseil municipal :

Céline a été élue au sein de la commission des finances en remplacement de Nicolas LE SECQ.

Nicolas a lui été élu à la commission « Urbanisme, circulation, stationnement ».

André TIRAND a été élu à la commission « Affaires sociales, logement, affaires périscolaires, jumelage » et également au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Françoise LOUBET-DUPRAT qui avait émis le souhait de représenter la ville de Sées, a été élue à l'Association de Gérontologie.

Nous leur souhaitons une pleine réussite, au service de la ville, dans leurs nouvelles désignations.

Les élus de la majorité



Permanences en mairie :

- CPAM : sur RDV, appelez le 3646.
- Mission locale : sur RDV, le mardi après-midi et le jeudi matin.
- ADMR : le jeudi, de 14 h. à 18 h.
- Mouvement Addictions-Alcool Vie Libre : sur RDV, les vendredis à 17 h.30. (M. Blaise : 06 60 21 04 32).
- Banque alimentaire : tous les jeudis, de 14 h. à 16 h.30

Médaille de la famille :

En vue de la prochaine promotion de la Médaille de la famille, les candidatures doivent parvenir au CCAS avant le 17 mars.

Sont concernés : tout parent qui a élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, et qui a fait un constant effort pour élever ses enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales possibles.

Ou encore : toute personne ayant élevé seule pendant au moins 2 ans ses frères et sœurs, suite au décès de ses parents ; toute personne ayant élevé pendant au moins 2 ans un orphelin avec lequel elle a un lien de parenté ; tout veuf ou toute veuve de guerre ayant élevé seul 3 enfants, dont l'aîné a atteint 16 ans ; toute autre personne ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de la famille.

Renseignements auprès du CCAS au 02 33 81 79 71.

Pharmacies de garde :

Du samedi 19 h. au lundi 9 h.

Mars

- 04-05 : Granzotto (Le Merlerault) 02 33 35 42 86
- 11-12 : Leliepault (Sées) 02 33 27 80 54
- 18-19 : Khin (Courtommer) 02 33 28 40 55
- 25-26 : Potdevin (Nonant le Pin) 02 33 39 94 10

Avril

- 01-02 : Thieulin (Mortrée) 02 33 35 30 93
- 08-09 : République (Sées) 02 33 27 80 59
- 15-16-17 : Gloria (Moulins-la-Marche) 02 33 34 54 11
- 22-23 : Morruzzi (Ste Gauburge) 02 33 34 04 18
- 29-30 : Vast (Gacé) 02 33 35 52 16

Mai

- 01 : Leliepault (Sées) 02 33 27 80 54

RésoGardes : service audiotel accessible 24H/24H au 32 37 (0,35 € TTC / min) ou sur www.3237.fr

Ouverture du parc d'Argenté :

D'octobre à avril : 8 h. - 18 h.

Elections présidentielles :

- 1^{er} tour dimanche 23 avril.
- 2nd tour dimanche 7 mai.

Nouveaux commerces ou services :

« Danie Couture » service toutes retouches à domicile.
11, rue des Potiers. 06 65 27 22 84 / 09 81 97 18 41.



Naissances

- 24/12 : Marius Camus.
- 05/01 : Adèle Corbet.
- 08/01 : Paul Baguelin.
- 25/01 : Adelin Leveel.

Mariages

- 30/12 : Johanna Moreau Zunino et Benjamin Lecouvey.
- 25/02 : Marine Luboz et Christophe Jaffrelot.

Décès

- 24/12 : Raymonde Maizonnet, 105 ans.
- 25/12 : Marie Philippe née Gesbert, 98 ans.
- 28/12 : Gilbert Amiot, 78 ans.
- 29/12 : André Lecomte, 70 ans.

- 30/12 : Raymonde Onde née Planchais, 96 ans.
- 01/01 : Roger Volckaert, 83 ans.
- 04/01 : Odette Christophe née Levillain, 90 ans.
- 06/01 : Philippe Lelievre, 71 ans.
- 05/01 : Odette Callu née Camus, 94 ans.
- 12/01 : Bernadette Durand née Dudouit, 87 ans.
- 18/01 : Madeleine Sablé née Juignet, 95 ans.
- 18/01 : Françoise Comte née Saguier, 90 ans.
- 19/01 : Jean Baucheron, 83 ans.
- 21/01 : Sœur Germaine Goulette, 92 ans.
- 24/01 : Albert Leloup, 91 ans.
- 31/01 : Françoise Vannier, 59 ans.
- 01/02 : Jeanne Chapelet née Perrussel, 94 ans.
- 03/02 : Candido Gonçalves, 91 ans.
- 04/02 : Jacqueline Gautier née Bureau, 90 ans.
- 09/02 : Suzanne Trassard, 93 ans.

AGENDA

Mars

Sam. 4 mars

CINÉ-RENCONTRE.

Journée chrétienne du cinéma : « L'Ami, François d'Assise et ses frères » à 10 h. et « Silence » à 14 h., cinéma le Rex, 4,90 € la séance

A.G. de l'ACAS (association culturelle et artistique de Sées). 15 h. au Centre polyvalent

Mar. 7 mars

THÉ DANSANT, Accord musette, 14 h. Centre polyvalent*

Mer. 8 mars

RÉVISIONS BAC DE FRANÇAIS avec Muriel. 14 h.30 à la Médiathèque

Sam. 11 mars

LES CLASSIQUES DE MURIEL autour de Jean-Jacques Rousseau. 10 h., Médiathèque

Date limite du prochain dépôt des informations à envoyer à Mathilde Deshayes : le 15 avril 2017 - communication@sees.fr

Avril

Sam. 1^{er} avril

A.G. de l'association des anciens élèves et amis du collège public de Sées. 10 h. au Centre polyvalent. Suivie d'un repas au restaurant, à 12 h.30. *Inscriptions auprès d'Anita Sarraute au 02 33 28 73 42 (25 € adulte, 10 € jeune)*

Jeu. 6 avril

CARNAVAL des écoles primaires de Sées avec cavalcade des enfants entre 13 h.30 à 16 h.30. Place de la 2^e DB, rue Billy et rue de la République (*rues fermées à la circulation durant le défilé*)

TOURNOI DE TAROT.

Concours de 8 heures. Sam. 11 mars, 14 h. au Centre polyvalent

Dim. 19 mars

CÉRÉMONIE de commémoration du Cessez-le-feu en Algérie. A partir de 11 h.30, rue de Tönisvorst. A 12 h., Cérémonie de Citoyenneté pour les jeunes de 18 ans votant pour la 1^{ère} fois aux Elections Présidentielles

BALADE PÉDESTRE, 10 km. RDV à 14 h. parking de la mairie de Bursard ou covoiturage à 13 h.45 au départ de Sées (*sur inscription à l'Office de tourisme au 02 33 28 74 79*). Gratuit

AVP de l'adaptation du film « La Belle et la Bête ». Organisé par le Rotary-Club Sées Gacé au profit de la recherche sur les maladies du cerveau. Cinéma le Rex, 18 h. 15 €

19, 20 et 21 mars

PRINTEMPS DU CINÉMA. 3 jours de cinéma au tarif de 4 € la séance. Ciné le Rex

Sam. 8 avril

LES CLASSIQUES DE MURIEL autour de Jean de la Fontaine. 10 h. Médiathèque

LOTO de La Saint-Hubert sagienne, ouverture des portes à 18 h., début du loto à 20 h. Centre polyvalent. 06 66 66 65 92

Mar. 11 avril

DON DU SANG. De 8 h. à 13 h. au Foyer municipal

Sam. 15 avril

TOURNOI DE TAROT. 14 h. au Centre polyvalent

Mar. 21 mars

A.G. du Canton. Sur inscription, avant le 7 mars, auprès des présidents de clubs. 22 € (*repas...*). 10 h., Centre polyvalent de Sées*

Du 22 au 25 mars

EXPOSITION de Laurence Louisfert, sculpteur. Dans le cadre de Ciné environnement. Le Rex.

Jeu. 23 mars

TOUR CYCLISTE de Normandie. Etape 4. Passage par Sées aux alentours de 15 h.

Sam. 25 mars

CLUB DE LECTURE. 20 h. à la Médiathèque

Ven. 31 mars

« CINÉ AÎNÉS » : un film et une collation pour 4,90 €. 14 h. au Rex*

Du 31 mars au 29 avril

EXPOSITION de peintures de Yohann Dugué. Vernissage le 31 mars à 18 h., Hôtel de Ville



Sam. 22 avril

ROLLER-PARTY, à partir de 20 h., au gymnase, rue du 11 novembre. *Payant*

Mer. 26 avril

RÉVISIONS BAC DE FRANÇAIS avec Muriel. 14 h.30 à la Médiathèque

CLUB DE LECTURE. 20 h. à la Médiathèque

Ven. 28 avril

« CINÉ AÎNÉS » : un film et une collation pour 4,90 €. 14 h. au Rex*

Légende :

* avec Générations Mouvement les Aînés ruraux